

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PROROGÉANT L'ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE ET COMPLÉTANT SES DISPOSITIONS -  
(N° 2902)

## AMENDEMENT

N ° CL286

présenté par

Mme Clapot, Mme Gaillot, Mme Pitollat, Mme Mörch, Mme Rilhac, M. Claireaux, Mme Dupont  
et Mme Sarles

-----

### ARTICLE 2

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.